Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 23 (1986)

Heft: 829

Artikel: Devoir de vacances

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1022988

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Devoir de vacances

Pour les lecteurs qui ont décroché durant l'été, voici une sélection d'informations parues au cours de la canicule. Histoire de reprendre la vie active sans perdre le fil de l'actualité.

1er juillet. Entrée en fonction du Monsieur Prix. Vous pouvez dorénavant dénoncer les prix qui vous paraissent surfaits. Mais attention: pas question de contester les taux de crédit et les prix déjà soumis à la surveillance d'une instance officielle (produits agricoles, assurances, médicaments, tarifs CFF et PTT).

2 juillet. L'été étant propice à la réflexion, le Conseil fédéral soumet à la consultation les projets de loi sur la radio et la télévision et sur les télécommunications. Fin du monopole de la SSR et concurrence ouverte pour les terminaux de télécommunication.

3 juillet. Le projet de service civil mijoté par le DMF a reçu un bon accueil. Les objecteurs pour raisons religieuses ou éthiques continueront à être condamnés mais accompliront leur peine sous forme de travail obligatoire.

Le même jour: «On pourrait se passer du nucléaire» déclare Léon Schlumpf dans une interview à la Basler Zeitung. Surprise: deux mois auparavant il affirmait péremptoirement que la catastrophe de Tchernobyl ne remettait pas en question la politique suisse de l'énergie. Rectification: quelques jours plus tard le chef du Département fédéral de l'énergie fait savoir que le renoncement au nucléaire n'est qu'une possibilité théorique.

25 juillet: La cour d'appel du Tribunal de Bâle a confirmé le jugement rendu en mai 1985 dans l'affaire M-Renouveau contre Migros. En conséquence, et sauf recours au Tribunal fédéral, la copérative de Bâle doit annuler les révisions statutaires faites récemment pour rendre plus difficile l'exercice de la démocratie coopérative et payer, outre les frais de procédure, la somme de Fr. 15 000.— à l'Association «M-Frühling».

29 juillet. Mort d'un deuxième coopérant suisse au Nicaragua, tombé lors d'une attaque des contras. Si le Conseil fédéral ne remet pas en cause l'aide suisse à ce pays, il ne croit pas nécessaire de protester haut et fort auprès du gouvernement américain qui finance ces opérations aveuglément destructrices.

Fin juillet. Comme tous les pays riches, la Suisse souffre surtout de ses excès. Dans la foulée, on apprend: que le vignoble romand promet à nouveau une récolte record dont on ne saura que faire, d'où le mot d'ordre «à vos sécateurs», pour éclaircir les ceps; que la nappe phréatique est menacée par la quantité croissante de composés organochlorés qui s'échappe dans la nature lors du transport, de l'application et de la récupération de ces produits utilisés pour le nettoyage chimique et dans la métallurgie; que les aliments pour porcs contiennent trop de phosphore, ce phosphore qui pollue les eaux, et qu'on pourrait en réduire d'un tiers la proportion sans dommage pour la production.

Août. Mariette Paschoud, que les lecteurs de DP connaissent bien, défraye la chronique. Voir à ce sujet le carnet de Jeanlouis Cornuz en page 7.

1er août. Dans le flot des discours de circonstance on retiendra les fortes paroles d'Alfons Egli, président de la Confédération: l'abandon du nucléaire est souhaitable; pour protéger l'environnement, les Suisses doivent être prêts à renoncer à des habitudes devenues chères. L'exploitation des nouvelles technologies a atteint des limites telles que la protection de la vie exige un changement des façons de penser.

Par contre Alain Colomb, président de l'Association suisse pour l'énergie nucléaire, ne désarme pas: il serait illusoire de renoncer à exploiter ou à construire de nouvelles centrales dans notre pays car d'autres pays voisins n'y renonceront pas, eux, ne changeant rien ainsi au risque minime auquel nous sommes tous soumis.

9 août. Une enquête du Wall Street Journal révèle que l'affaire Marcos n'a eu aucun effet sur la réputation des banques suisses, puisque plusieurs de leurs responsables révisent à la hausse leurs prévisions concernant les profits pour 1986, ce sera la sixième année consécutive de résultats records. 5 août. SOS Asile Vaud et 14 personnalités vaudoises décident de parrainer des requérants d'asile dont l'expulsion vient d'être décidée. Le 20 août, le Conseil d'Etat ouvre une enquête administrative sur cinq d'entre eux, voir à ce sujet la prise de position de Victor Ruffy et Yvette Jaggi en page 6-7. 12 août. 123 000 signatures recueillies par le comité d'initiative «pour une Suisse sans armée», ceci à un mois de la clôture du délai.

Mi-août. Un vaste mouvement de protestation se manifeste — enfin — à propos de l'Ordonnance limitant le nombre des étrangers, soumise en consultation à la fin juin dernier. En tête de la révolte: le Gouvernement, les Groupements patronaux et les établissements d'enseignement privé vaudois, qui se sentent directement touchés par les dispositions stupidement xénophobes concernant les élèves et les étudiants. Repli en bon ordre attendu des services de M^{me} Kopp.

Mi-août. Durant tout l'été la TV romande, avec son émission «Podium 86», a goûté aux délices du débordement publicitaire, en violation flagrante de ses propres directives. Personne, en Suisse romande, n'a bronché. Il a fallu un article dénonciateur du *Blick* pour que les yeux se décillent: le département de M. Schlumpf a ordonné une enquête. Le recul verbal du directeur des programmes — «nous avons commis une erreur» — n'a pas calmé la grogne des professionnels de la TV.

16 août. Le Comité central du Parti socialiste suisse se prononce en faveur des initiatives sur la culture et la formation professionnelle, dont les chances paraissent quasi nulles. Une partie de la presse se demande si le parti a encore les reins assez solides pour accuser ces nouvelles défaites. Voir notre article en page 3.

19 août. Publication dans la Feuille fédérale du texte de l'initiative «halte à la construction de centrales nucléaires», qui demande un moratoire de dix ans. Fait exceptionnel, le comité rassemble des membres de tous les partis, à l'exception de l'UDC et de l'extrême-droite.